

Chapitre 4.3 : "Organiser le 100% d'énergies renouvelables en 2050 et la rénovation énergétique"

La Tendance CLAIRE a décidé d' "appeler à voter pour Jean-Luc Mélenchon tout en menant bataille contre les impasses réformistes de son programme" (<https://tendanceclaire.org/article.php?id=1705>). C'est pourquoi nous proposons une analyse critique du programme de l'Union populaire.



Billets précédents :

Chapitre 1.1, Chapitre 1.2, Chapitre 1.3, Chapitre 1.4, Chapitre 1.5, Chapitre 1.6

Chapitres 2.1 et 2.2, Chapitre 2.3, Chapitre 2.4, Chapitre 2.5, Chapitre 2.6

Chapitre 3.1, Chapitre 3.2, Chapitre 3.3, Chapitre 3.4

Chapitre 4.1, Chapitre 4.2

4. 3 : « Organiser le 100% d'énergies renouvelables en 2050 et la rénovation énergétique » : sur ce point, nous sommes 100% d'accord avec ce qui est proposé... mais il manque la création d'un service public de la construction et de la rénovation

Nous n'avons pas de désaccord avec l'ensemble des mesures de ce point, qui a de toute évidence été très bien travaillé par les rédacteurs et rédactrices du programme AEC. De fait, « les énergies fossiles sont polluantes et responsables du changement climatique. Le nucléaire n'est pas non plus une solution d'avenir. Une bifurcation de notre modèle énergétique s'impose. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), nous devons atteindre le 100% d'énergie renouvelables. L'impératif de sobriété implique un plan d'envergure pour rénover l'ensemble du parc immobilier. » Dès lors, il est urgent de « planifier le passage à 100% d'énergies renouvelables avec un double mot d'ordre : sobriété et efficacité énergétique ». Et cela implique de

- « Sortir du nucléaire : abandonner les projets d'EPR (European Pressurized Reactor - Réacteur pressurisé européen), planifier le démantèlement, la réhabilitation et la

reconversion des sites nucléaires et de l'ensemble de leur bassin de vie. »

- « *Instaurer une tarification progressive de l'énergie et garantir la gratuité des premières quantités indispensables à une vie digne. »*

- « *Annuler la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz : stopper la privatisation des barrages hydroélectriques, créer un pôle public de l'énergie en lien avec des coopératives locales en renationalisant EDF et Engie »* (précisons que, sur ce point, nous approuvons même l'idée d'un « pôle public », et non d'un monopole public, dans la mesure où des collectivités territoriales, des entreprises, voire des particuliers peuvent produire de l'électricité avec des éoliennes ou des panneaux solaires, et c'est même important de les y encourager – tout en contrôlant bien sûr cette production pour des raisons de sécurité, de paysage, etc. ; mais il faut bien sûr un monopole public pour les réseaux et la distribution).

- « *Annuler les hausses du tarif du gaz depuis 2017. »*

- « *Favoriser partout sur le territoire le recours aux diverses sources d'énergie les plus adaptées aux conditions météorologiques et géographiques (pour lutter contre la méthanisation à outrance notamment). »*

- « *Refaire l'isolation d'au moins 700 000 logements par an. »*

- « *Mettre fin aux situations de précarité énergétique : privilégier les rénovations complètes, interdire réellement la location des passoires thermiques, renforcer les programmes de détection des passoires énergétiques, cibler les aides à la rénovation en fonction des revenus des ménages. »*

- « *Conditionner l'obtention de labels écologiques à des résultats énergétiques concrets et vérifiés pour les bâtiments neufs comme pour les rénovations thermiques. »*

- « *Se donner les moyens : former les professionnels, mettre en place un "guichet unique" public pour les propriétaires devant faire cette rénovation. »*

- « *Réduire l'impact écologique des travaux : développer l'écoconstruction avec des matériaux bioclimatiques (bois/terre/paille). »*

- « *Mettre en place une convention collective unique pour les travailleurs du nucléaire et arrêter l'utilisation massive de la sous-traitance, tout en garantissant leur reconversion au fur et à mesure des fermetures de centrales. »*

Mais il manque dans ce point une mesure fondamentale, et même décisive pour toutes les autres : c'est la création d'un service public de la construction et de la rénovation. S'agissant d'un domaine où les petites entreprises sont nombreuses et les artisan-e-s très attaché-e-s à l'esprit d'entreprise, il ne serait certes pas raisonnable de préconiser la création du jour au lendemain d'un monopole public global, qui serait de toute façon

difficile à organiser rapidement pour les petits travaux des particuliers ; en tout cas, ce n'est pas la priorité sur le plan stratégique (cependant, il est urgent d'améliorer les conditions de travail des salarié-e-s de ces entreprises, souvent surexploité-e-s, d'autant plus que les migrant-e-s sans papier y sont très nombreux/se-s : il faut donc multiplier les contrôles par l'inspection du travail et aider les syndicats à s'implanter et à se faire entendre dans ces petites entreprises). En revanche, il serait juste et parfaitement possible qu'il y ait une grande entreprise publique nationale (ou plusieurs si c'est plus efficace sur le plan technique) pour les gros travaux d'intérêt public, chargée(s) de construire et de rénover au moins les routes, les ouvrages d'art, les bâtiments publics et les logements sociaux. Alors qu'aujourd'hui l'État et les collectivités sont contraints de faire appel à de grosses entreprises privées qui facturent leurs prestations au prix fort (avec en outre souvent du clientélisme et de la corruption pour l'obtention de ces marchés publics, comme tout le monde le sait), il faut exproprier et nationaliser ces entreprises, à commencer par celles qui caracolent au CAC 40 comme Vinci, Bouygues, Eiffage, etc. Sans cela, ici comme ailleurs, les mesures tout à fait justes avancées par le programme AEC ne pourront tout simplement pas être mises en œuvre - en tout cas ni rapidement, ni à moindre coût, ni sans doute efficacement...

Luc Raisse, le 27 février 2022